Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 15

Artikel: L'opérette
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205908

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

contait l'autre soir au *Cheval-Blanc ;* superstitieux, il songe avec épouvante qu'il se trouve peut-être devant une manifestation de la *scetta*, et le voilà qui déguerpit à toutes jambes.

Le lendemain, tout le village était en émoi. A la laiterie, dans les pintes, autour des fontaines, on ne parlait plus que de la « maison hantée ».

Un vieux tabellion, avaricieux, du nom de Simon, habitait cette dernière avec sa femme et deux jeunes clercs, entrés depuis peu à son service. Comme bien on le suppose, l'émotion ne fut pas moins grande parmi les habitants du cottage, d'autant plus que ce singulier sabbat s'était renouvelé plusieurs soirs de suite déjà, et que l'on n'était pas parvenu à en déterminer la provenance, malgré moultes explorations de la cave au grenier. Sitôt que l'on se rapprochait du lieu d'où semblait provenir le bruit, un silence sépulcral lui succédait, décevant les recherches.

Maître Simon avait fini par croire que c'était l'âme de son père qui venait lui reprocher sa ladrerie ; car je vous ai dit que notre tabellion était avare. Jugez-en plutôt : au moment des repas, après avoir dégusté sa soupe avec lenteur en s'accompagnant de claquements de langue satisfaits et de louanges excessives sur les qualités culinaires de la ménagère, il se renversait sur sa chaise d'un geste repu, et déclarait solennellement en pliant sa serviette : « Avec une soupe semblable, j'ai dîné, je ne puis plus rien prendre ».

Les pauvres commis, n'osant se montrer plus goulus que leur maître, faisaient de même. Alors, pour apaiser leur faim, il leur arrivait parfois d'escalader la clôture d'un plantage voisin pour arracher quelques mauvaises raves qu'ils dévoraient en cachette, tandis que là-haut, à l'étage supérieur, le maître de céans et sa digne compagne se piffraient de bons morceaux gentiment arrosés d'un délicieux petit rouge.

Cela ne pouvait plus durer ainsi ; il fallait lui donner une leçon à ce vieux grigou. Depuis de nombreuses semaines, les deux jeunes clercs se tarabustaient les méninges pour savoir quelle farce ils pourraient bien lui jouer.

Un jour qu'ils étaient occupés à monter du bois au galetas, une idée diabolique traversa le cerveau de l'aîné et y prit corps. Il avait remarqué que la cheminée de leur chambre, qui, malgré le froid, n'était pas utilisée, communiquait avec les combles et qu'une ouverture qui était pratiquée se trouvait être voisine du tas de bois qu'ils amoncelaient.

Acheter une corde, la faire descendre dans la cheminée, pratiquer dans le tas de bois une excavation suffisante pour qu'une bûche, attachée à l'extrémité de la corde, pût s'y mouvoir à l'aise, tout cela fit, pour notre espiègle, l'affaire de quelques instants.

Puisque c'étaient eux qui étaient chargés de descendre à mesure le bois, il n'y avait pas de risque que l'on découvrît le truc.

Le soir même, la danse macabre commença. Depuis leur lit, sans se déranger beaucoup, les joyeux compères tiraient sur la corde, et, sous le toit, la petite bûche se mettatt à tintinabuler exécutant même par moments des entrechats désordonnés. Cela dura bien un bon quart-d'heure, après quoi le silence se fit. Durant toute une huitaine, le même manège recommença. Un jour, afin de détourner tout soupçon, les deux frères s'offrirent à passer la nuit au galetas. Non sans quelqu'émoi, on accéda à leur désir et on leur installa un lit.

Ce soir-là, il y eut relâche ! L'esprit frappeur n'aimait sans doute pas le voisinage trop immédiat des vivants !

Malgré la part qu'il avait dans cette comédie, le cadet des deux gars n'était pas sans appréhension ; il avait ce que l'on appelle vulgairement la « frousse » ; il s'en ouvrit à son frère qui s'esclaffa de rire et le rassura par un joyeux : « *Chesté !* gros niolu, puisque le revenant, c'est nous ! »

Au matin, sitôt qu'ils furent descendus, le vieux les questionna :

— Vous n'avez rien vu, rien entendu ?

— Rien de rien, répondirent-ils.

Il respira. Lui non plus, pour la première fois depuis de nombreuses nuits, il n'avait perçu aucun bruit. Il espérait donc que c'était fini, bien fini, et que l'âme en peine avait enfin trouvé son repos. Mais il se trompait ; le soir déjà et les jours suivants, le tintamare reprit de plus belle. Maître Simon n'en dormait plus, ne mangeait plus et maigrissait à vue d'œil. Dans son entourage, on parlait de quérir le curé pour procéder à des excorcismes.

Alors nos deux lurons jugèrent que ça avait assez duré et qu'il ne serait peut-être pas bon de pousser les choses au tragique. Les nuits redevinrent donc normales, le tabellion rengraissa, mais il ne changea pas de caractère et demeura... Harpagon comme ci-devant.

Quelque temps plus tard, lorsque les deux clercs l'eurent quitté, ils s'empressèrent de dévoiler le mystère, et, dans tout Scarlens, on en fit de joyeuses gorges chaudes.

André Allaz.

C'EST LE GUET !

Il nous souvient encore du temps où dans quelques localités de notre canton, les guets parcouraient les rues annonçant au public, le plus souvent endormi, les diverses heures de la nuit. Dans certaines contrées, chaque habitant, depuis l'âge de seize jusqu'à celui de soixante ans était chargé de ces fonctions, et s'en acquittaient en chantant quelques cantiques d'édification, lesquels furent pour beaucoup et pour les malades surtout d'excellents moyens de consolation au milieu des souffrances d'une interminable nuit d'angoisse.

Un de ces cantiques du guet vient de nous tomber sous la main ; le voici :

Huit heures ont sonné ! (ici se place le nom de l'endroit) pense toujours aux huit qui, seuls, dans l'arche ont trouvé leur recours.

C'est neuf heures ! Jésus a guéri dix lépreux. Des neuf ingrats, fuyons l'exemple malheureux.

La dixième heure est là ! C'est l'heure du repos ; Reposons-nous en Dieu, même au sein des travaux.

Onze heures ont sonné ! La grâce du Sauveur, même à la onzième heure, est offerte au pêcheur.

Il est minuit ! Minuit, Chrétiens ! y pensez-vous ? C'est à cette heure-ci qu'apparaîtra l'Epoux.

Frères, il est une heure ! et du sein de la nuit souvent aussi pour l'âme un nouveau jour luit.

(En hiver.) *Deux heures ont sonné !* Que l'esprit et le cœur tous deux soient consacrés à servir le Seigneur !

(En été). *Deux heures ont sonné !* L'étoile du matin a-t-elle dans vos cœurs versé son jour serein ?

(En hiver). *C'est trois heures !* Conserve, ô Sainte Trinité, l'esprit, l'âme et le corps en toute sainteté.

(En été). *C'est trois heures !* Le jour paraît à l'horizon, que le jour du Seigneur brille en chaque maison.

C'est quatre heures ! Partout ou trois ne sont qu'un cœur, ils sont quatre : avec eux est le Christ le Seigneur.

C'est cinq heures ! Chrétien, prends garde à ton salut ! Cinq vierges seulement atteignirent le but.

Six heures ont sonné ! Voici venir le jour : mon travail est fini. Veillez à votre tour.

LA COURSE AUX ŒUFS

Les anciens jeux aux œufs de Pâques étaient divers ; ils ne sont guère plus de mode. Il y fallait de l'adresse, et la civilisation qui pénètre partout s'en passe.

En remontant la Loire jusqu'au plateau central, on peut voir dans les campagnes quelques habiles jeunes gens jouer encore la partie carrée dont les enjeux sont des douzaines d'œufs.

Deux partenaires en face, à cinq pas, munis de trois œufs durs, se les jettent et se les renvoient. Il doit toujours y avoir un œuf en l'air.

Les deux adversaires se placent en carré et croisent leurs œufs avec les précédents. Une jeune fille est au milieu qui, sans bouger de place, cherche à attraper avec la main les œufs qui passent au-dessus de sa tête.

La partie est de douze points.

Le point est perdu pour qui laisse tomber un de ses œufs ou se laisse prendre par la jeune fille.

Il arrive souvent que les œufs se choquent au-dessus de sa tête et, s'ils ne sont pas bien cuits ou pas du tout, font galette sur ses atours. Le coupable est tenu d'enlever toutes les taches avec sa bouche, ce qui n'est qu'un enviable désagrément.

Quand plusieurs carrés sont engagés, si les jeunes gens sont lestes et adroits, le jeu est d'une animation extrême et d'un effet très pittoresque.

Les douzaines d'œufs perdues sont liquidées en une omelette copieuse et l'on sable le vin blanc du cru.

FUMÉE ET SON

Une des plus célèbres rôtisseries de Paris fut celle du Petit-Châtelet. C'est là que se passa la scène suivante dont s'égayèrent fort les Parisiens du quinzième siècle. Un pauvre diable d'écolier s'avisa de s'arrêter devant les broches tournantes et de manger son pain à la fumée du rôt. Le rôtisseur le laissa faire, puis intervenant lorsqu'il eut fini de manger, il lui réclama un écot.

— Eh quoi ! payer la fumée d'un rôt, ça ne s'est jamais vu, protesta l'écolier.

La contestation avait déjà ameuté un grand nombre de badauds, lorsque survint Jean le Fol, le bouffon de la reine, celui dont Marot parle en ses épigrammes. On le fit juge du conflit.

Gravement le fou demanda à l'étudiant une pièce d'argent et l'ayant fait sonner plusieurs fois sur l'étal du rôtisseur, il s'écria à haute voix, simulant l'emphase des gens de loi :

— La Cour vous dit que l'escholier, qui a mangé son pain à la fumée du rôt, a très civilement payé le rôtisseur au son de son argent. Ordonne la dite Cour que chacun se retire en sa chacunière, sans dépens et pour cause.

Le rôtisseur n'eut pas les rieurs de son côté.

L'Opérette. — Vendredi prochain, 16 avril, s'ouvrira la saison d'opérette. Dans la troupe nouvelle, deux artistes seulement nous sont connus, que nous reverrons avec grand plaisir, MM. Christian Martin et Sigaud. Tous leurs camarades viennent pour la première fois à Lausanne, mais une excellente réputation les y a précédés. Quant au répertoire, nous y voyons toutes les opérettes les plus goûtées de notre public. C'est donc prédire d'avance le succès de la saison.

*

Favey et Grognuz, au Kursaal. — Jeudi soir, 15 avril, Favey, Grognuz et leur ami l'assesseur feront leur entrée sur la scène du Kursaal. On les y attend avec impatience. M. Tapie leur a préparé une réception splendide. Décors neufs et originaux, ballets, figuration nombreuse, costumes des plus gracieux, tout est prévu pour éblouir nos trois compatriotes.

Le récit de Louis Monnet, qui eut neuf éditions, a beaucoup fait rire. Il ne tendait à rien autre et c'est à ce mérite, tout modeste qu'il soit, que cet amusant récit doit sans doute le bon et le fidèle souvenir qu'on lui a gardé.

La pièce qui en a été tirée ne pouvait donc être ni une œuvre littéraire ni même une peinture de mœurs. C'est une pochade, tout simplement, et la critique aurait mauvaise grâce de lui reprocher l'absence de qualités auxquelles elle ne prétend point.

Si l'on ne rit pas à l'audition de « Favey et Grognuz », c'est que les deux auteurs de l'adaptation à la scène du récit de Louis Monnet ont manqué le coche. Ils n'auront plus alors qu'à solliciter le pardon d'une intention malheureuse. Si, au contraire, le rire est de la partie, on connaît son indulgence. Ce sera alors le succès. Mais qu'on se rassure, les auteurs n'oublieront pas la part très grande qui en revient à la brochure dont ils se sont inspirés, à M. Tapie, un metteur en scène des plus habiles, à Mesdames et Messieurs les interprètes, amateurs et professionnels, à nos gracieuses petites Anglaises, à M. Ed. Combe, qui a bien voulu se charger de la partie musicale, à l'orchestre et à son directeur, à M. Vanni, peintre des décors, à Mme Tapie, qui a confectionné les costumes, au souffleur, à l'électricien, aux deux chasseurs, aux dames du vestiaire, au contrôleur des billets, aux personnes qui les auront vendus, au public enfin qui aura bien voulu les acheter.

La part du succès ainsi faite à chacun, vous voyez que les deux auteurs de la pièce n'auront pas de quoi « se monter trop le cou », comme on dit vulgairement. Donc, à jeudi prochain et jours suivants !

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.